

*J.B. Allard, Avocat
Directeur, Affaires juridiques et Réclamations
Ligne directe : (514) 598-3785
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : jballard@gazmetro.com*

PAR TÉLÉCOPIEUR ET PAR COURRIEL

Le 24 janvier 2006

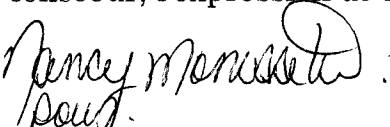
Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande relative à la modification de certaines conditions de service liées à l'alimentation en électricité et des frais afférents
Dossier : R-3535-2004
Notre dossier : 312-00235

Chère consoeur,

Pour faire suite à votre lettre du 16 janvier dernier dans le dossier cité en objet, nous désirons informer la Régie que Société en commandite Gaz Métro ne présentera pas de témoin et ne contre-interrogera pas les témoins du distributeur ou les autres intervenants lors des audiences de février prochain.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.



J.B. Allard
JBA/nm

c. c.: **Par courriel seulement à tous les procureurs des intervenants:**

M ^e Jean-Olivier Tremblay (HQ)	M ^e Mark Savard (Hugo Beaulieu)
M ^e André Turmel (FCEI)	M ^e Pierre Tourigny (RNCREQ)
M ^e Dominique Neuman (SÉ/AQLPA)	M ^e Michel Ménard (FQM)
M ^e Guy Sarault (AQCIE-CIFQ)	M ^e Jean-Pierre Dumont (OAQ)
M ^e Stéphanie Lussier (Option Consommateurs)	M ^e Steve Cadrin (UMQ)
M ^e Claude Villeneuve (AREQ)	M ^e Claude Tardif (UC)

la vie en bleu